



31^{ème} TOURNOI REGIONAL "JULES GUELTON" DE TENNIS DE TABLE

Règlement



Article 1 :

Sous l'égide de la F.F.T.T., Le Pongiste Bullygeois organise les **samedi 3** et **dimanche 4 juin 2017** au complexe sportif Pierre Mauroy rue Jesse Owens (face au Centre de Secours) à Bully les Mines, son 31^{ème} tournoi régional homologué par la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table sous le n° 569/2016-R

Article 2 :

Les parties se dérouleront sur 28 tables dans des aires de jeu de 10m x 5,5 m qui seront délimitées par des séparations. L'ouverture de la salle est prévue à 12H00 le samedi et 7H45 le dimanche. Le juge arbitre sera M. Gérald OLIVARES

Article 3 :

16 Séries sont prévues durant les 2 jours et réparties suivant le tableau ci-dessous.

La dotation globale du tournoi est d'une valeur de 2500€

Les organisateurs se réservent le droit de répartir et modifier la dotation en fonction du nombre d'inscrits par série.

Le samedi à partir de 13h30, 7 séries seront proposées comme suit :

Série	Heure	Prix	Nbre inscrits maxi / série	Dotation		
				Vainqueur	2ème	3ème / 4ème
A Féminines, jusque Cadettes (nées après le 31/12/01)	13h30	5 €	16	Lot ou BA 15 €	Lot ou BA 10 €	Lot ou BA 5 €
B Coupe Davis (somme points ≤ 2800)	13h30	2 x 4€	32	2 x 40 €	2 x 20 €	2 x 10 €
C 500 à 999 points	14h30	5 €	64	70 €	35 €	Lot ou BA 20 €
D 500 à 799 points	15h30	5 €	64	70 €	35 €	Lot ou BA 20 €
E Cadets – Juniors (nés du 01/01/99 au 31/12/03)	17h00	5 €	32	Lot ou BA 30 €	Lot ou BA 20 €	Lot ou BA 10 €
F Jeunes, jusque Minimes (nés après le 31/12/03)	17h00	5 €	16	Lot ou BA 30 €	Lot ou BA 20 €	Lot ou BA 10 €
G Vétérans handicap (né avant le 01/01/77)	17h00	5 €	32	40 €	20 €	Lot ou BA 10 €

Le dimanche à partir de 8h30, 9 séries animeront la journée :

H 500 à 1199 points	8h30	5 €	64	80 €	40 €	Lot ou BA 20 €
I 500 à 1599 points	9h30	5 €	64	100 €	50 €	Lot ou BA 25 €
J 500 à 1399 points	10h30	5 €	64	100 €	50 €	Lot ou BA 25 €
K 500 à 1799 points	11h30	5 €	64	110 €	50 €	Lot ou BA 25 €
L Féminines, ouverte à toutes	12h30	5 €	32	40 €	20 €	Lot ou BA 10 €
M Non numérotés	12h30	5 €	64	120 €	80 €	Lot ou BA 40 €
N Ouverte à tous	13h30	5 €	64	120 €	60 €	Lot ou BA 30 €
O Handicap	14h30	5 €	64	150 €	80 €	Lot ou BA 40 €
P Doubles (somme points ≤ 3400)	15h30	2 x 4€	32	2x Lot ou BA 40 €	2x Lot ou BA 20 €	2x Lot ou BA 10 €

BA = Bon achat WACK

Article 4 :

Dès son arrivée, chaque joueur ou joueuse est tenu de se présenter à la table d'arbitrage **muni de sa licence 2016/2017 phase2** (en l'absence de celle-ci, un certificat médical de moins d'un an sera obligatoire, dans le cas contraire le joueur ne pourra participer au tournoi), afin de se faire pointer (au minimum 30 mn avant le début des séries).

Lors du déroulement des parties, toute personne ne répondant pas au 3^{ème} appel de son nom sera éliminée.

Les gagnants doivent rapporter après chaque partie la balle et la feuille de partie, les perdants sont tenus d'arbitrer une partie suivante.

Article 5 :

Le classement pris en compte sera celui de la F.F.T.T., à défaut celui de l'U.F.O.L.E.P.

Pour toutes les séries, les points de la phase 2 de la saison en cours, seront pris en compte.

Les féminines sont autorisées à participer aux épreuves masculines dans les séries correspondantes à leur nombre de points.

Dans toutes les séries et dans toutes les parties opposant un joueur licencié uniquement à l'UFOLEP à un joueur licencié à la FFTT, il n'y aura pas de prise en compte du résultat dans l'évolution du classement FFTT.

Article 6 :

Toutes les rencontres se dérouleront en 3 manches gagnantes sauf pour les séries G et O qui se joueront en une seule manche de 41 points sans point d'écart, avec changement de service tous les 2 points, et changement de camp à 20.

Pour les séries G et O, une avance de 2 points par différence de classement de 100 points sera donnée avec un maximum de 18 points.

Article 7 :

2 séries + coupe Davis + Vétérans Handicap + Handicap + Double seront autorisées par joueur et par journée.

Article 8 :

Toutes les séries se disputeront par poule de 3 ou 4 joueurs sauf pour les séries Coupe Davis, Vétérans Handicap, Handicap et Doubles (B, G, O et P) qui se feront par tableau à élimination directe. Il y aura 2 joueurs qualifiés par poule.

La Coupe Davis se déroule en deux parties de simple dans lesquelles se rencontrent les deux joueurs les mieux classés, puis les deux joueurs les moins bien classés, et une partie de double en cas d'égalité.

Article 9 :

La feuille d'engagement dûment remplie sera envoyée accompagnée des droits d'inscription à :

Monsieur Pascal SINTIVE - 23, rue de Béthune - 62160 AIX NOULETTE

☎ 03 21 29 53 16 ou 09 74 55 53 16 Email : pascal.sintive@free.fr

et ce **jusqu'au vendredi 2 juin 2017** (date d'arrivée du courrier).

Les chèques seront libellés à l'ordre de : Le Pongiste Bullygeois.

Les inscriptions non accompagnées des droits d'engagement ne seront pas prises en compte pour le tirage au sort qui sera effectué et ouvert au public au complexe sportif Pierre Mauroy à BULLY LES MINES le samedi 4 juin 2017 à 11h00.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez accéder au site du club : www.lepongistebullygeois.fr

Article 10 :

Les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes décisions qu'ils jugeront utiles pour le bon déroulement de cette manifestation sportive.

Pour tous les points litigieux, la table d'arbitrage se référera au règlement édité par la F.F.T.T.

Le Pongiste Bullygeois décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte pouvant se produire dans cette salle durant ce tournoi.

Article 11 :

Le dimanche, la compétition se déroulera sans interruption le midi.

Une buvette avec sandwiches, croque-monsieur, etc..., sera ouverte aux locataires de la salle.

Des douches chaudes et des vestiaires seront mis à la disposition des joueurs et des joueuses.

La tenue sportive est obligatoire pour pénétrer sur l'aire de jeux.

Article 12 :

Le challenge "JULES GUELTON" sera remis au club ayant obtenu le plus grand nombre de points. Ce challenge sera détenu par le club qui l'aura gagné 3 années consécutives. Le partage de ces points sera effectué comme ci-dessous :

	Nombre de points
Vainqueur	10
2^{ème}	8
3^{ème} et 4^{ème}	6
5^{ème} au 8^{ème}	4
Chaque inscription à une série (sauf doubles et Coupe Davis)	1

Ce challenge est actuellement détenu par Tilloy les Mofflaines TT pour la 1^{ère} année.

Amitiés sportives.

